



ÉRIC DEFFET
JOURNALISTE

En Wallonie, un mouvement voit le jour pour réclamer la création d'une assemblée citoyenne permanente qui émettrait des recommandations à l'attention des politiques. Une expérience unique en son genre existe en Communauté germanophone.

A l'assemblée, citoyen(ne)s !

“

Aux urnes, citoyens ! L'appel au suffrage universel a été mis à toutes les sauces. Les élections restent la colonne vertébrale de nos systèmes démocratiques. Mais souvent, elles ne suffisent plus à ces électeurs d'un jour qui ont le sentiment de ne pas exister dans les débats qui agitent la classe politique, entre deux campagnes et autant de dépouillements. Avec la multiplication des canaux de communication, l'envie voire le besoin de s'exprimer ont trouvé une vigueur inédite.

Et parfois, les responsables politiques font des concessions. A Bruxelles, le gouvernement régional a annoncé récemment la mise en place d'une assemblée citoyenne composée de cent habitants pour débattre des questions liées au climat. En Wallonie, sur le climat aussi, le ministre Philippe Henry a mis en place un panel citoyen qui a émis des recommandations.

Il y a quelques jours à peine, on a lu dans la presse locale (il faut toujours lire la presse locale...) que les neuf communes qui composent le charmant Pays de Herve ont aussi eu recours au hasard pour choisir 101 citoyens qui pourront participer à la réflexion sur l'avenir de ce petit coin de Wallonie.

Un pas supplémentaire

La Wallonie, parlons-en puisque c'est l'objet de cette chronique. Le sud du pays n'est pas avare en initiatives diverses en matière de participation citoyenne, notamment au départ du parlement, si contesté ces dernières semaines. Consultation populaire locale (comme à Bertogne récemment) ou d'intérêt régional (on attend une première expérience), droit de pétition ou de co-construction d'une législation, commissions délibératives rassemblant élus et électeurs : les formules sont diverses et doivent encore entrer dans les mœurs.

Mais l'idée d'un pas supplémentaire

Le sud du pays n'est pas avare en initiatives diverses en matière de participation citoyenne, notamment au départ du parlement, si contesté ces dernières semaines

vers une démocratie plus active trotte désormais dans la tête de Wallonnes et de Wallons qui ont créé le collectif Cap Démocratie pour tenter d'obtenir la mise en place d'une assemblée citoyenne permanente, toujours sur la base d'un tirage au sort.

Nous avons rencontré Eric Jourdain, le porte-parole de ce quarteron de démocrates actifs qui ne sont ni des doux dingues, ni des révolutionnaires de pacotille : « J'ai 66 ans, je suis retraité et je suis d'abord un passionné de politique, très intéressé par le vivre ensemble dans nos sociétés. Je n'ai jamais été un militant politique, encore moins un candidat aux élections. Par contre, la réflexion sur le monde de gouvernance me semble fondamentale », explique cet habitant de Gembloux pour désamorcer d'éventuelles critiques.

La réflexion personnelle s'est nourrie de lectures, dont celle du *Contre les élections* de David Van Reybrouck, de discussions au hasard de rencontres avec d'autres citoyens ou encore d'intérêt ap-

puyé pour toutes ces émissions où les discussions sur les crises en cours ont dévié sur l'exercice du pouvoir démocratique, l'architecture des décisions stratégiques et de la place de « vous et moi » dans ce grand cirque politique qui ne s'arrête jamais.

« Nous sommes parvenus à la conclusion que le tirage au sort pour la mise en place d'une assemblée citoyenne permanente est la bonne formule, dans l'espace politique wallon qui nous occupe ici », explique encore Eric Jourdain. « Les gens veulent avoir leur mot à dire entre deux élections. Nous ne sommes pas dans le poujadisme. Nous vivons en démocratie mais à notre sens, il serait impardonnable de ne pas bouger, avec l'ambition d'améliorer la gouvernance dans les domaines les plus sensibles. »

Le constat de Cap Démocratie est clair : avec les clivages politiques persistants portés par des partis figés dans leurs doctrines respectives, la décision politique est de plus en plus insatisfaisante. Elle est figée dans des consignes de vote stéréotypées, l'intérêt général finit par passer au second plan. Pour Eric Jourdain, une assemblée citoyenne pourrait s'emparer de matières complexes pour opérer une synthèse qui transcenderait les divergences de vues et apporterait une réponse citoyenne.

L'exemple vient de l'est

Utopique ? Inutile ? Le plus extraordinaire est qu'un modèle fonctionne déjà en Wallonie, plus précisément en Communauté germanophone : en 2019, les autorités politiques elles-mêmes y ont mis en place un conseil citoyen permanent composé de membres tirés au sort et qui peut lui-même engendrer des assemblées thématiques (toujours tirées au sort, on ne sort pas de là...) qui débattent d'une question qui leur est soumise et rédigent des recommandations qui seront discutées avec les politiques. Fondamental : le rejet d'une recom-

mandation citoyenne doit être dûment motivé par l'instance politique, qui ne peut donc pas écarter d'un revers de la main l'avis de « la base ».

Eric Jourdain et ses amis ont fait le déplacement dans l'est du pays pour étudier cette expérience originale qui a aussi fait l'objet d'une étude dans un courrier hebdomadaire du Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp) (1), et notamment sur le caractère permanent de l'instance citoyenne germanophone : « Un tel processus de délibération institutionnalisé constitue une première mondiale. A trois égards principalement : son caractère permanent, l'articulation qu'il réalise entre un organe permanent et des instances ponctuelles, et son lien étroit (quasi institutionnel) avec un parlement. »

Le modèle germanophone peut-il inspirer la Wallonie ? Les militants de Cap Démocratie veulent en tout cas porter le débat. Ils cherchent à faire les choses dans l'ordre. Ils portent actuellement une pétition (2), telle que prévue par l'article 130 bis du règlement du parlement régional : l'objectif est d'obtenir la mise en place d'une commission délibérative rassemblant élus et citoyens et qui plancherait sur l'opportunité de créer une assemblée citoyenne permanente à l'échelle de la Région wallonne.

Pour que la pétition soit prise en compte par le parlement, 2.000 signatures sont nécessaires. A suivre donc (3).

(1) « Le dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone », par Christophe Niessen et Min Reuchamps, *Courrier hebdomadaire du Crisp* n°2426.

(2) Pour signer la pétition et obtenir des renseignements sur celle-ci, écrire à info@capdemocratie.be

(3) On lira à ce sujet la carte blanche « La représentation citoyenne en Wallonie, un enjeu de civilisation » sur le site internet du *Soir*.



CE MERCREDI, LA « LETTRE DE LA CITY » DE MARC ROCHE, JOURNALISTE



Pour travailler depuis plus de 10 ans sur le sujet, j'ai l'intime conviction que les révélations du Qatargate au Parlement européen ne sont que l'infime partie émergée de l'iceberg en matière de corruption et d'achats d'influence par Doha auprès de relais d'influence en Europe.

Georges Malbrunot

Grand reporter, spécialiste du Moyen-Orient



On continue en 2022 à échanger avec la Chine et le reste du monde sans même chercher à appliquer des droits de douane correspondant aux émissions de carbone liées au transport et à la production de ces biens, en contradiction flagrante avec les objectifs climatiques

Thomas Piketty

Economiste

”

ABONNÉS



Formation initiale des enseignants : chronique d'un naufrage annoncé

La chronique Carta Academica, rédigée cette semaine par Pieter Lagrou, professeur d'histoire contemporaine à l'ULB, porte sur le décret sur la formation initiale des enseignants, qui entre en vigueur à la rentrée prochaine. Ce décret se fixe pour objectif d'améliorer la formation et de renforcer l'attractivité du métier. Le remède choisi est d'allonger les études sans modifier le salaire, de privilégier la forme sur le contenu et de forcer les hautes écoles et les universités dans des partenariats d'une complexité ingérable, estime Pieter Lagrou.